



Le Fil d'Aunay

EDITO

Chères Aunaises, chers Aunais,
A l'approche de cette fin d'année 2021, nous allons vers une période difficile de rebond de l'épidémie. Sur le plan sanitaire, la situation se dégrade tant sur le plan national que régional.

J'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières et inviter à la vaccination ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus. La santé demeure notre bien le plus précieux.

Comme vous avez pu le constater le chantier de la tour de l'église est terminé. Au cimetière, nous avons également fini le relevé des trente-sept tombes abandonnées.

Nous avons également finalisé le dossier d'adressage, les plaques nominatives des rues sont installées et vous serez bientôt conviés à venir récupérer votre numéro de rue en Mairie.

Je profite de cet éditto pour m'adresser aux propriétaires concernés par les haies qui envahissent les lignes téléphoniques, afin qu'ils procèdent à leur élagage pour permettre l'installation de la fibre optique.

En attendant la réalisation d'une aire de propreté, j'en appelle une fois de plus au civisme de chacun, pour que les sites de dépôt des déchets ménagers soient respectés.

Votre équipe municipale ne possède pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général de notre beau village.

Par ailleurs, je vous informe qu'un recensement de la population communale sera effectué du 20 Janvier au 19 Février 2022. D'avance je vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien réserver à l'agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle.

En cette fin d'année, je vous souhaite de partager des moments de bonheur en famille et entre amis.

Joyeuses Fêtes à tous.

Victor Marques

AGENDA



Vu le contexte sanitaire actuel, aucune date ne peut être fixée pour les traditionnels rendez-vous de la vie communale.

GOUTER DE NOEL DES ENFANTS

La séance de cinéma et le goûter n'auront pas lieu. Mais le Père Noël réserve des surprises aux enfants sages (voir P7).

NOEL DES ANCIENS

Un ballotin de chocolats est offert à chacun de nos Anciens, Celui-ci sera à retirer à la Mairie à partir du Jeudi 16 Décembre 2021 et jusqu'au 20 Janvier 2022.

JANVIER 2022

Vœux du Maire et du Conseil Municipal si les conditions sanitaires le permettent.

SOMMAIRE



Le Conseil Municipal.....	P 2
Travaux des commissions	P 3
Un peu d'histoire.....	P 5
Vie de la commune.....	P 6
Actualités.....	P 8
Biodiversité.....	P10
Informations pratiques.....	P11
Memo.....	P11
Services de la Mairie.....	P12

LE CONSEIL MUNICIPAL

Faute de place dans ce journal, seuls les points de décision figurent dans les résumés des Conseils municipaux ci-dessous. Les comptes rendus officiels complets sont affichés en mairie, consultables sur place et présents sur le site www.mairie.aunay-les-bois.fr

Conseil du 8 Juillet 2021

Modification des statuts de la CDC VHS :

Ajout de deux compétences facultatives sur l'environnement.

Subvention accordée de 30 € à l'association de la crèche Les lutins mélois.

Demande de la RODP pour le Gaz :
Montant attribué 128.47 €

Recensement

Désignation de Mme BOUVIER comme coordonnateur pour le recensement de la population au titre de 2022.

Achat et aménagement d'un terrain

Situé au Ringolet, d'une surface de 1 ha 08 au prix de 9 000 € pour l'aménagement d'une aire de propreté.

Obtention d'un prêt de 45 000 € à un taux de 0.75% pour cette zone de propreté.

Mise en place des aménagements du fleurissement de la commune.

Travaux intérieurs de l'église pour un montant 3 119.56 € TTC.

Questions diverses

Acceptation d'un devis de l'entreprise ROMBAULT pour la toiture du bâtiment situé aux abords de la mairie.

Conseil du 16 Septembre 2021

Parc Normandie-Maine

Intervention de Madame BIZIEN expliquant la mise en place d'un atlas de la biodiversité qui permettra de répertorier la faune et la flore de la commune.

Cette action se déroule dans dix communes de la CDC de la Vallée de la Haute Sarthe.

Plusieurs opérations seront organisées à Aunay et dans les communes avoisinantes concernées.

Acceptation d'une convention

avec le CDG 61 pour le Référent signalement.

Aire de propreté

Validation du devis des containers enterrés pour un montant de 49 237. 75 € auprès de la société SUEZ pour l'aménagement de la zone de propreté.

Présentation du CEREMA.

C'est un organisme qui étudie la mobilité au sein de la CDC de la VHS.

Questions diverses :

Réflexion pour l'organisation du Noël des enfants et du repas des anciens.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission Urbanisme– PLUI

Plan d'adressage

Le plan d'adressage est à présent achevé. Les panneaux portant dénomination de l'ensemble des voies de la commune ont été posés mi-novembre ; les numéros correspondants à chaque habitation sont à retirer, à la mairie dès réception du courrier officiel selon les horaires habituels (voir page 12). Chacun devra les fixer afin qu'ils soient visibles de la chaussée.



Vous trouverez, ci-dessous, la liste des noms des rues, routes et allées que vous rencontrerez lors de vos déplacements dans la commune :

Les rues : Baron Jean d'Aunay, la Chauvinière, la Boissellerie, la Drouinerie, Chambillon, l'Ogrière, la Pinsonnière.

Les routes : du Mêle, de Champenou.

Les allées : l'Abbé Broquet, du Château, Le Marinou, la Noë sauvage, Champ du Prêtre.

Les impasses : Maisonneuve, Les Longueraies, Le Val, Les Quatre Arpents, La Haute Folie, Le Pré Doucet, La Grande Pâture, La Planchette.

Dans la mesure du possible, les noms d'origine des lieux-dits ont été repris mais pour des raisons techniques, tous n'ont pu être conservés.

Pour rappel, ce plan d'adressage permettra l'accès rapide des différents prestataires de services (soins, secours, mobilité, livraisons, énergie, eau, ...) et le déploiement de la fibre sur notre territoire. A cet égard, il est urgent que les riverains procèdent sans tarder à **l'élagage des haies susceptibles de gêner le passage des câbles.**

Commission Environnement – Cadre de vie – Tourisme

Fleurissement

Les membres de la Commission ont procédé au nettoyage et au fleurissement du Monument aux Morts ; ils ont également réalisé quelques plantations à l'entrée de l'église et du cimetière.

Le fleurissement du village sera poursuivi au Printemps avec des plantations réalisées par les membres de la commission et les bénévoles qui voudront bien les rejoindre, sur les structures qui seront installées prochainement.





Parc Normandie-Maine

Par ailleurs, la Commission continue d'accompagner les animateurs du Parc Normandie-Maine qui réalisent actuellement un travail d'animation et d'inventaire de la biodiversité communale dans le cadre de l'élaboration d'un l'Atlas de la Biodiversité Communale (voir Le Fil d'Aunay n°24). Cette action se prolongera jusqu'à fin 2022 (voir article Page 8).

(Crédit photo : Frédéric Lasseur)



UN PEU D'HISTOIRE

Partons ensemble à la rencontre des témoins du Vieil Aunay

Recueillir la parole des Anciens, témoignage vivant du passé

Entretien avec Madame Monique Joseph dit Choisnard

Monique Joseph dit Choisnard nous reçoit dans sa maison de la Fortinière, une ferme que son grand-père avait achetée et qui, jusqu'à ce jour, aura vu se succéder cinq générations d'une même famille.

Née en 1939, Mme Choisnard nous raconte un Aunay-les-Bois aujourd'hui disparu dont elle a gardé le souvenir intact. Un village qui vivait essentiellement autour des fermes qui le composaient et qui toutes faisaient entre 30 et 60 ha, un village qui vivait au rythme des moissons et en particulier des battages qui donnaient lieu tout à la fois à des fêtes et à de grands moments de solidarité et d'entraide.

L'activité principale de l'exploitation était l'élevage de bovins à viande. Le père de Madame Choisnard allait à St Pierre, à côté de Lisieux, pour acheter les veaux qui paissaient ensuite dans les herbages d'Aunay, une terre particulière qui laissait pousser une herbe riche en calcium. Au bout de trois ans, c'est à pied que le troupeau se dirigeait vers la gare du Méle-sur-Sarthe pour prendre le train en direction de La Villette, le plus grand abattoir de France.

A côté des fermes s'organisait une vie rurale. Il y avait les journaliers qui vivaient sur place, Victorine la repriseuse qui reprisait les chaussettes de tout le monde car pas question, à cette époque, de jeter une paire de chaussettes parce qu'elle était trouée, la lavandière qui allait de ferme en ferme une fois par semaine pour laver le linge, à la mare la plupart du temps, et qui colportait de maison en maison les nouvelles des uns et des autres, le facteur qui habitait à Aunay, l'épicerie, tenue par trois dames et où le dimanche les hommes côté café et les femmes côté épicerie se racontaient leur semaine à la sortie de la messe.

Le maréchal ferrant, le médecin, le vétérinaire venaient d'Essay ou étaient consultés à Essay. Le menuisier venait de Courtomer à bicyclette

et logeait sur place le temps du chantier, le boulanger passait deux fois par semaine avec son camion.

A cette époque, les routes d'Aunay n'étaient pas goudronnées et Madame Choisnard nous raconte en riant comment, le jour de sa communion, son père dut arroser le chemin pour qu'ils ne soient pas tous couverts de poussière.

Le père de Madame Choisnard était un « moderne ». Il a acheté son premier tracteur en 1946, il avait déjà une automobile. Il a équipé sa ferme de l'eau sous pression avec une motopompe qui puisait dans le puits bien avant que l'eau courante n'arrive, et de l'électricité que Monsieur le Comte d'alors avait fait installer dans la commune en faisant passer les câbles sous terre. Il fut le deuxième abonné au téléphone en 1947, juste après le château et en même temps que la Mairie, et posséda une télévision dès le début des années soixante.

Madame Choisnard n'a pas fréquenté l'école d'Aunay, elle était chez les sœurs au Merlerault, mais tous ses enfants y ont fait au moins quelques années. C'était une école de 4 niveaux et avec toutes les familles nombreuses d'Aunay, il n'était pas compliqué de remplir la classe de 12 à 15 élèves tous les ans. Cela a duré jusqu'à ce qu'une réforme envoie certaines classes à Boitron, d'autres à Bursard, d'autres au Ménil Guyon, d'autres enfin à Aunay. C'était devenu trop compliqué pour les familles et tout le monde s'est retrouvé à Marie Immaculée à Sées.

L'église résonnait de son office tous les dimanches, même s'il n'y avait déjà plus de curé à demeure. Par contre, Madame Choisnard se souvient de sœurs qui vivaient dans le presbytère sous la protection de Madame la Comtesse et qui donnaient des cours et faisaient le catéchisme. Elle a reçu tous ses sacrements à l'église d'Aunay où ses

enfants et même un de ses petits enfants, se sont mariés.

C'est lors d'un bal communal que Madame Choisnard rencontra celui qui devint son époux. Originaire des environs de Bayeux, il était venu pour aider à la création d'un centre de formation à Essay. Il sera de longues années Conseiller municipal et Maire adjoint de notre commune, il animera avec beaucoup d'énergie et de réussite le Comité des fêtes, et entretiendra avec ferveur le souvenir des anciens combattants. Chacun participait au Comité des fêtes en donnant des lots pour la loterie où tous les tickets étaient gagnants et le repas du soir ne connaissait pas de « bêcheur ».

C'est dans les années 80 que cet Aunay rural et paysan connut son déclin. Les mesures gouvernementales visant à aligner l'agriculture française sur le modèle des grandes exploitations européennes eut pour conséquence la disparition des petites exploitations de notre village. C'est avec beaucoup d'émotion que Madame Choisnard égraine la litanie des fermes qui disparurent à cette époque. Elle se souvient de tous les noms,

des gens qui y vivaient et qui ont dû partir. Elle se souvient de la fermeture définitive de l'école, de l'épicerie, de la disparition de la messe dominicale, de la fin de cette économie vivrière que certains rêvent aujourd'hui de voir revenir et qui permettaient aux exploitations de produire le grain nécessaire à leur élevage, les petits animaux et les légumes pour leur alimentation. Les règles comptables autorisaient les agriculteurs à avoir un an de réserve de fourrage et de grain pour passer les années difficiles sans avoir à quémander auprès d'autres régions. Pour elle, la vie d'alors n'était pas plus dure qu'aujourd'hui, car, dit-elle, les agriculteurs de l'époque n'étaient pas endettés comme le sont les jeunes d'aujourd'hui qui sont en permanence obligés d'acheter de nouveaux matériels hors de prix.

C'est après avoir dégusté un excellent crumble aux pommes préparé par sa petite fille Zoé que nous avons quitté Madame Choisnard, inépuisable narratrice des chroniques d'un Aunay disparu.

Rédactrice Virginie Telle

VIE DE LA COMMUNE

Vie associative et culturelle

Informez sur les activités des associations présentes sur la commune

Concours « Aunay en fleurs »

La première édition de ce concours n'a pas bénéficié de conditions météorologiques favorables, néanmoins nous aurons le plaisir très prochainement de remettre à chacune des deux gagnantes : Madame Geneviève Drean et Madame Monique Choisnard un bon d'achat de 50 euros.

Rendez-vous en 2022, pour la deuxième édition de ce concours dont vous recevrez le règlement et les bulletins de participation en tout début d'année prochaine.

Journées Européennes du Patrimoine 2021

Lors de cette nouvelle édition, les membres de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Aunay-les-Bois se sont mobilisés pour ouvrir l'église pendant toute la journée du Dimanche.

Des objets étaient proposés à la vente dont les bénéfices permettent de participer aux travaux de restauration de l'église.

Une dizaine de personnes s'est présentée. Leur visite était accompagnée par un commentaire historique, enregistré sur fond de musique sacrée.





Evénements

Commémoration du 11 novembre



Cette année la cérémonie du souvenir des Morts pour la Patrie lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale a pu se tenir dans des circonstances pratiquement normales, avec gestes barrières de rigueur. Le rassemblement a eu lieu à 10h30 devant le Monument aux Morts où

l'hommage a été rendu aux victimes d'Aunay, en présence d'une vingtaine de personnes, membres du Conseil Municipal, Représentants des Anciens Combattants et habitants de la commune.

Bientôt Noël !

A l'occasion de ce Noël 2021, deux grands sapins richement décorés illumineront le bourg d'Aunay à la place des petits sapins individuels de ces dernières années.

Pour vaincre la morosité liée au contexte sanitaire actuel, et pour apporter la paix, la joie et l'espoir du message de Noël sur l'ensemble du territoire de la commune, décorons tous nos

maisons ! Rendons-les belles et joyeuses, illuminées et rayonnantes.

Oublions, le temps de Noël, la sinistreuse ambiance et laissons éclater notre joie. (Qui sait, peut-être que l'an prochain nous organiserons un concours des maisons décorées ???). La décoration de nos maisons aidera grandement le Père Noël à trouver notre village.

Le Père Noël qui, comme vous le savez, dispose de son propre service postal, déposera **une boîte aux lettres** au pied du sapin situé près de la Mairie afin de recevoir le **courrier des enfants** de la commune d'Aunay.

Le Père Noël répondra lui-même à tous ceux qui lui auront écrit et, bien sûr, il nous a assuré que tous les enfants sages de la commune recevront un cadeau !!

Joyeux Noël et bonne année, laissons éclater notre joie et espérons que 2022 ne ressemble pas aux deux années précédentes !

Rédactrice *Virginie Telle*



Carnet

Nouveaux habitants :
Monsieur Barthélémy DESPLATS et
Madame Cyrine ARRAR

Naissances
Gabin HANTUTE (16 Juillet 2021)
Marceau GOURIOU (11 Octobre 2021)

ACTUALITES

Parc Normandie-Maine

Top départ pour l'Atlas de la Biodiversité Communale



thème des arbres, suivi d'un verre de l'amitié avec présentation de produits locaux a clôturé cette manifestation.

Dans le précédent numéro du Fil d'Aunay, nous avons détaillé les objectifs de L'Atlas de la Biodiversité Communale, dit « ABC ».

Cette opération menée par le Parc Normandie-Maine en partenariat avec les dix communes ornaises du Parc a été officiellement lancée auprès des habitants le 2 juillet dernier. La présentation s'est déroulée à Saint-Léger-sur-Sarthe et a rassemblé une quarantaine de personnes dont plusieurs élus. Une lecture poétique sur le

Plusieurs sorties nature et inventaires participatifs ont eu lieu au cours des mois de Septembre et Octobre dont celle du 30 Octobre sur notre commune et dont le thème était : « *A la découverte des arbres et arbustes du bocage, apprendre à les reconnaître par la feuille et l'écorce* ».



Le rendez-vous était fixé sur le parking de l'église et les participants se sont déplacés, avec l'aimable autorisation du comte de Romanet, à l'entrée du Parc du Château d'Aunay et dans les prairies environnantes.

Animée par François et Evelyne Radigue de l'AFFO (Association Faune et Flore de l'Orne) cette sortie a permis à chacun d'observer le

feuillage et de reconnaître les différentes espèces à l'aide de la clef de détermination. Cet après-midi très pédagogique a ravi les grands et les petits.

Pour connaître les dates des prochaines animations, consulter :

www.parc-naturel-normandie-maine.fr/abc-vallee-de-la-haute-sarthe.html

Patrimoine communal

La restauration de la tour de l'église est terminée



Commencés le 2 juillet dernier, les travaux se sont achevés début septembre pour la tour-clocher. La poursuite de la restauration du bâtiment est envisagée afin d'assainir les murs de la façade Sud-Est.

Cette réfection est rendue nécessaire car les matériaux de ravalement à base de ciment, utilisés précédemment, ne permettent pas l'évacuation de l'humidité qui, petit à petit, pourrit l'intérieur des murs.

Rénovation du cimetière

La seconde tranche de relevage des tombes en déshérence est achevée. La réflexion est en cours actuellement pour de prochains travaux permettant l'accessibilité, la réorganisation des allées, le repérage des sépultures et la

végétalisation pour un entretien plus facile. Lieu de recueillement et du souvenir, le fleurissement de l'ensemble du site s'effectuera progressivement.

Création d'une plateforme de propreté

La compétence Ordures Ménagères (OM) est assurée par la CDC Vallée de la Haute Sarthe. Pour des raisons de normes, les communes doivent mettre en place de nouvelles aires de collecte mieux adaptées.

Pour que cette prestation soit réalisée dans de meilleures conditions de sécurité et d'efficacité, une plateforme de tri regroupant les dispositifs actuels est en cours d'élaboration pour notre commune. Un terrain a été acheté sur lequel des travaux de voirie seront réalisés

prochainement. Ce nouveau site permettra à chacun de trier ses déchets en toute sécurité. Située sur la Route du Mêle, cette zone sera éclairée et protégée par video-surveillance.

En attendant que cette nouvelle zone soit opérationnelle, il est demandé à chacun de respecter les sites existants.

Dès Janvier 2022, les containers situés à Champenou seront enlevés ; il restera à Aunay-les-Bois, la zone de tri située rue de la Chauvinière, en attendant le nouveau site.

BIODIVERSITE DANS NOS JARDINS

Découvrir la biodiversité communale

Le Rouge-gorge

L'automne est bien arrivé avec ses feuilles mortes au sol. Votre jardin se transforme alors en un terrain de chasse idéal pour le Rouge-gorge, pour peu qu'il ne soit pas trop entretenu. Ce prédateur féroce se délecte d'araignées, larves, fourmis et vers de terre d'une taille pouvant aller jusqu'à 15 cm qu'il découpe en morceaux... quel appétit !

Mâle et femelle se ressemblent beaucoup, ils se caractérisent par une belle poitrine orange, un bec fin pour attraper les insectes et de grands yeux pour bien voir même dans la pénombre.

Le Rouge-gorge occupe ses journées à défendre son territoire grand comme un terrain de football, en chantant. Intrépide, il s'attaque aux envahisseurs avec courage. N'avez-vous jamais vu un Rouge-gorge s'approchant de vous à quelques mètres en essayant de vous intimider comme un boxer faisant son jeu de jambes et bombant sa poitrine en dressant son bec vers le ciel ?

En début d'année, les femelles visitent les mâles sur leur territoire. La femelle construit son nid dans un des lieux improbables, comme un arrosoir, avec une rapidité étonnante. Un jardinier relate qu'il avait accroché sa veste à une branche à 9h15, et qu'à son retour à 13h, il a retrouvé un nid de Rouge-gorge quasi terminé dans sa poche.

Un couple a jusqu'à deux nichées dans l'année. Quel labeur pour la femelle dont les œufs

représentent jusqu'à 80% de son poids. Le mâle gère la logistique et apporte entre 40 à 50 becquées par jour à la femelle. 4 à 5 rations d'insectes par oisillon seront ensuite distribuées par les parents. Durant l'été et l'automne, vous n'entendez plus le Rouge-gorge, c'est l'heure de la mue. Il se cache alors sous les feuillages. Vulnérable, il est la proie de rapaces.

L'hiver arrivant, il reste sur place ou il part vers des lieux plus cléments. Le Rouge-gorge en hiver ressemble davantage à une petite boule en ébouriffant ses plumes pour s'isoler du froid.



Un hiver glacial peut tuer 9 Rouges-gorges sur 10, aussi apprécie-t-il des aliments minuscules noix ou noisettes cassées ; il est inutile de lui donner de grosses graines, son bec est trop petit.

Frédéric Busnel - Source : La Hulotte n°10

INFOS PRATIQUES

Aunay-les-Bois est sur Intra Muros

La CDC Vallée de la Haute Sarthe a choisi l'application Intra Muros, application mobile d'information pour **informer**, **alerter** et **faire participer** les administrés à la vie locale.

On peut ainsi accéder aux actualités de la commune, aux événements du bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques, signaler un

problème, connaître les associations, les écoles, les médiathèques, les commerces,

Pour y accéder, il suffit de télécharger l'application disponible sur Google Play et App Store

Assurance Santé Senior

La mairie a été approchée par la Compagnie Swiss Life pour faire bénéficier les habitants retraités d'Aunay-les-Bois d'une assurance complémentaire Santé Senior à un tarif négocié de - 20 %, avec une réduction Couple et 8 niveaux de garanties adaptées.

Pour toute information et rendez-vous à domicile :

Cabinet SWISS LIFE – Santé Senior
29, rue Sainte Croix – 61400 MORTAGNE
Tél : 02 33 25 00 99 –
Email : agence.mortagne@swisslife.fr

Brulage des déchets végétaux – Rappel

L'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2016 régit sur le département de l'Orne le brulage des déchets végétaux. A part quelques dérogations (*cf le Fil d'Aunay – décembre 2020*),

il faut privilégier la valorisation sur place, comme le paillage et le compostage, ou bien la gestion collective de ces déchets.

MEMO

Déchetterie

La nouvelle carte d'accès aux déchetteries intercommunales 2021-2022 est disponible dans votre mairie. Toute personne ayant

acquitté sa taxe d'ordures ménagères 2021 peut venir la retirer dès maintenant, selon les horaires d'ouverture habituels (*voir page 12*).

Nuisances sonores - Rappel

Les arrêtés préfectoraux régissent les horaires auxquels les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent avoir lieu. Ils sont rappelés ci-dessous :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De même, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage.

Vidange de fosses septiques – Livraison de fuel

Afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires, un groupement des commandes est organisé.

Ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire auprès de :

Catherine Marques : tél. 02 33 27 77 07 –
email : cathmarques@orange.fr



Crédit photo : fr.freepik.com

Journal municipal réalisé par la Commission Communication, sous la responsabilité du Maire

Les services de la Mairie

Mairie d'Aunay-les-Bois – Le Bourg – 61500 AUNAY LES BOIS
Tél : 02 33 27 48 69 – email : mairie.aunay-les-bois@wanadoo.fr – www.aunay-les-bois.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE

Renseignements ou demandes de documents officiels
Ouverture le lundi de 10 h à 12 h – le jeudi de 16 h à 18 h

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous – Tél : 06 77 94 11 44

EN CAS D'URGENCE

Appeler le Maire – Tél : 02 33 27 77 07 ou Port : 06 77 94 11 44